

Services à forte intensité de connaissance de haute technologie

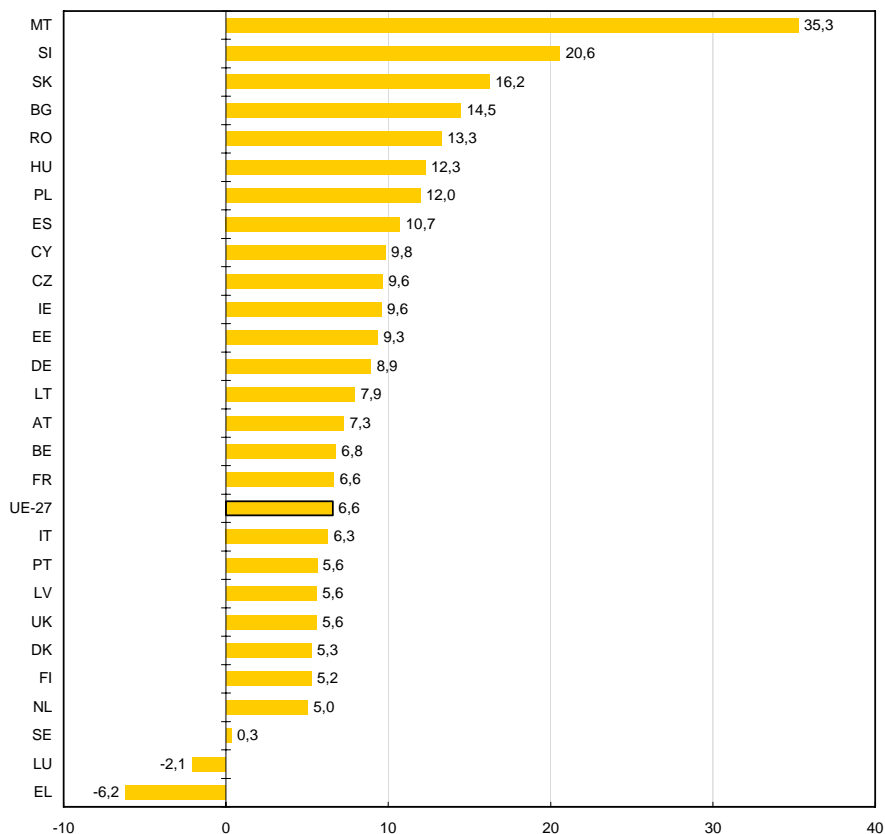
Forte concentration dans les régions capitales

Sources essentielles d'innovation, les services à forte intensité de connaissance (SFIC) et, dans une plus grande mesure encore, les SFIC de haute technologie sont souvent considérés comme des moteurs importants de la croissance dans les économies modernes.

Le présent numéro de Statistiques en bref étudie en détail le secteur des SFIC de haute technologie dans l'UE en analysant à la fois les indicateurs économiques et de l'emploi aux niveaux national et régional.

Le secteur des SFIC de haute technologie au Royaume-Uni représente un quart de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur de l'UE-27

Graphique 1: Taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la valeur ajoutée par le secteur des SFIC de haute technologie, UE-27 — 2000-2005



UE-27: estimations d'Eurostat

Exceptions à la période de référence:

2000-2002: CY et LU;

2000-2004: IE et SE;

2001-2002: MT;

2002-2004: EL;

2003-2005: PL.

Source: Eurostat/statistiques sur la haute technologie

La valeur ajoutée est un important indicateur de mesure de la production économique et représente la valeur ajoutée à un service (ou à un produit) par les entreprises avant qu'elles ne le mettent sur le marché (voir les notes méthodologiques, p. 7). Bien que la valeur ajoutée par le secteur des SFIC de haute technologie de l'UE ait augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 6,6 % entre 2000 et 2005, de grandes différences existent entre les pays (graphique 1).

La plupart des nouveaux États membres (élargissements de 2004 et de 2007) ont enregistré une forte croissance et le Luxembourg et la Grèce ont été les seuls États membres à connaître une baisse de la valeur ajoutée par le secteur des SFIC de haute technologie.

Statistiques en bref

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

18/2008

Auteur

Tomas MERI

Contenu

Le secteur des SFIC de haute technologie au Royaume-Uni représente un quart de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur de l'UE-27..... 1

Les femmes sont sous-représentées dans le secteur des SFIC de haute technologie..... 4

Parts élevées d'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie dans les régions capitales..... 5



En 2005, le secteur des SFIC de haute technologie de l'UE comptait 634 000 entreprises et a généré une valeur ajoutée de 437 Mrd EUR (tableau 2).

Avec près d'un quart de la valeur ajoutée communautaire totale, le Royaume-Uni était largement en tête, suivi de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de l'Espagne. Ces cinq États membres ensemble représentaient 75 % de la valeur ajoutée par le secteur des SFIC de haute technologie de l'UE.

Le Royaume-Uni et l'Allemagne étaient également les deux premiers pays sur le plan du chiffre d'affaires et de l'excédent brut d'exploitation en termes absolus (en Mio EUR). Cependant, en ce qui concerne le nombre d'entreprises, le Royaume-Uni était encore le premier (122 000), mais était suivi cette fois de l'Italie (105 000). Au bas du classement, on retrouve Malte et Chypre, avec moins de mille entreprises chacune.

Dans l'UE, en 2005, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation par entreprise dans le secteur des SFIC de haute technologie atteignaient respectivement 1,41 Mio EUR, 0,69 Mio EUR et 0,31 Mio EUR.

Si l'Allemagne et l'Irlande étaient largement en tête en termes de chiffre d'affaires par entreprise dans le secteur des SFIC de haute technologie, la valeur ajoutée était la plus élevée à Chypre, avec 1,86 Mio EUR par entreprise. La valeur ajoutée par entreprise dans le secteur des SFIC de haute technologie dépassait également le million d'euros en Allemagne, en Irlande, en France et au Luxembourg.

S'agissant de l'indicateur «excédent brut d'exploitation par entreprise», Chypre menait encore le classement et, plus frappant encore, était le seul pays à dépasser le million d'euros.

À l'exception de Chypre et de la Slovaquie, tous les États membres ayant adhéré à l'UE en 2004 et en 2007 fermaient le classement en termes de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée par entreprise, avec le Portugal.

Si l'on considère l'excédent brut d'exploitation par entreprise, huit de ces nouveaux États membres étaient encore dans le bas du classement, avec la Suède et le Portugal.

Tableau 2: Description du secteur des SFIC de haute technologie, UE-27 — 2005

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires en Mio EUR		Valeur ajoutée au coût des facteurs en Mio EUR		Excédent brut d'exploitation en Mio EUR	
		Total	Par entreprise	Total	Par entreprise	Total	Par entreprise
UE-27	634 051 s	892 593 s	1,41 s	437 189 s	0,69 s	195 763 s	0,31 s
BE	14 957	26 433	1,77	12 402	0,83	5 363	0,36
BG	4 069	2 098	0,52	1 037	0,25	730	0,18
CZ	24 868	7 344	0,30	3 561	0,14	2 086	0,08
DK	9 087	16 658	1,83	7 744	0,85	2 554	0,28
DE	60 131	163 235	2,71	82 662	1,37	35 282	0,59
EE	1 152	855	0,74	377	0,33	233	0,20
IE	6 045	16 348	2,70	8 077	1,34	5 691	0,94
EL	10 859	9 943	0,92	5 058	0,47	2 648	0,24
ES	36 772	60 320	1,64	28 748	0,78	16 212	0,44
FR	61 811	130 403	2,11	63 448	1,03	20 431	0,33
IT	105 358	102 537	0,97	47 036	0,45	24 894	0,24
CY	231	538	2,33	429	1,86	273	1,18
LV	1 477	940	0,64	502	0,34	345	0,23
LT	1 792	1 157	0,65	478	0,27	313	0,17
LU	1 095	2 210	2,02	1 211	1,11	638	0,58
HU	28 167	8 615	0,31	3 492	0,12	1 961	0,07
MT	684	314	0,46	230	0,34	155	0,23
NL	23 395	41 490	1,77	20 672	0,88	9 477	0,41
AT	13 908	15 570	1,12	7 179	0,52	2 977	0,21
PL	33 618	15 877	0,47	8 078	0,24	5 404	0,16
PT	15 644	10 755	0,69	4 618	0,30	2 780	0,18
RO	14 303	5 149	0,36	2 628	0,18	1 668	0,12
SI	3 351	2 217	0,66	981	0,29	446	0,13
SK	1 604	2 549	1,59	1 263	0,79	742	0,46
FI	5 557	12 860	2,31	5 340	0,96	1 675	0,30
SE	32 588	28 659	0,88	12 550	0,39	3 178	0,10
UK	121 528	207 519	1,71	107 389	0,88	47 610	0,39

Exceptions à l'année de référence

2004: CZ, IE, EL, AT et SE;

2002: CY, LU et MT.

Source: Eurostat/statistiques sur la haute technologie

Une entreprise moyenne du secteur des SFIC de haute technologie de l'UE a généré une valeur de production de 1,30 Mio EUR en 2005 (graphique 3).

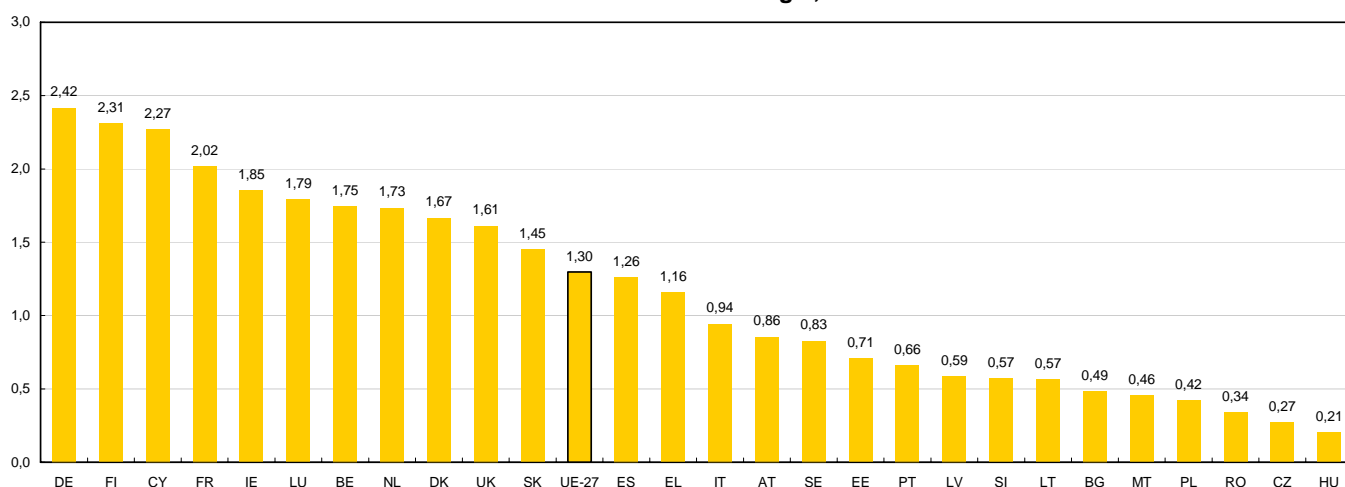
L'Allemagne était en tête avec une valeur de production par entreprise moyenne de 2,42 Mio EUR, suivie de la Finlande avec 2,31 Mio EUR.

Neuf autres États membres déclaraient des valeurs de production par entreprise supérieures à la moyenne de l'UE-27, dont Chypre et, dans une moindre mesure, la Slovaquie étaient les seuls nouveaux États membres (élargissements de 2004 et de 2007). En ce qui concerne le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée par entreprise (tableau 2), tous les autres nouveaux États membres se trouvaient, avec le Portugal, dans le bas du classement, avec une valeur de production par entreprise inférieure à 0,8 Mio EUR.

Si l'on compare les investissements en biens corporels (graphique 4) et la valeur de la production (graphique 3) des entreprises du secteur des SFIC de haute technologie, il ressort que la plupart des pays où les investissements en biens corporels sont importants enregistraient également une forte valeur de production. C'était en particulier le cas pour Chypre, qui était le premier pays en termes d'investissements en biens corporels.

À l'exception de la Roumanie principalement, les investissements étaient en général peu élevés dans la plupart des États membres qui étaient aussi les derniers pays en termes de valeur de la production.

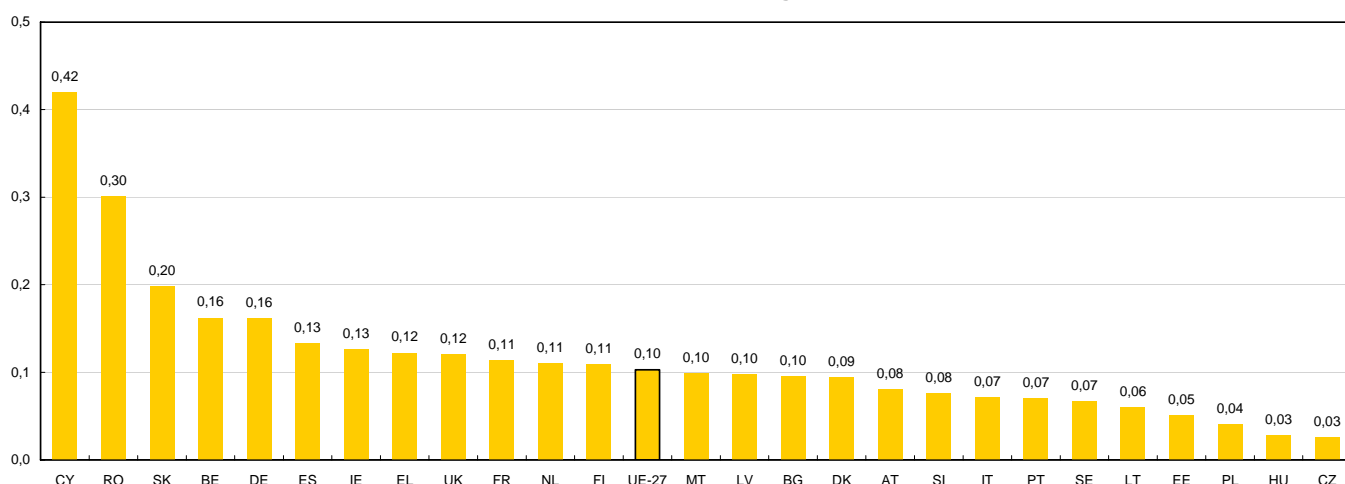
Graphique 3: Valeur de production en Mio EUR par entreprise, secteur des SFIC de haute technologie, UE-27 — 2005



UE-27: estimations d'Eurostat
 Exceptions à l'année de référence:
 2004: CZ, IE, EL et SE;
 2002: CY, LU et MT.

Source: Eurostat/statistiques sur la haute technologie

Graphique 4: Investissements bruts en biens corporels en Mio EUR par entreprise, secteur des SFIC de haute technologie, UE-27 — 2005



UE-27: estimées en excluant LU.
 Exceptions à l'année de référence:
 2004: CZ, IE, EL et SE;
 2002: CY et MT.

Source: Eurostat/statistiques sur la haute technologie

Les femmes sont sous-représentées dans le secteur des SFIC de haute technologie

Avec près d'un tiers (32,5 %) de l'emploi dans l'UE en 2006, le secteur des services à forte intensité de connaissance (SFIC) représentait plus de 67 millions de postes de travail (tableau 5).

L'Allemagne était le premier pays, avec 12,7 millions de personnes employées dans le secteur des SFIC, suivie de près par le Royaume-Uni (12,1 millions).

Toutefois, un dixième seulement des personnes employées dans le secteur des SFIC exerçaient une profession dans le secteur des SFIC de haute technologie (6,8 millions). L'Allemagne et le Royaume-Uni étaient les seuls États membres où l'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie comptabilisait plus d'un million de personnes.

En pourcentage de l'emploi total, la Suède comptait la plus grande part de postes dans le secteur des SFIC et des SFIC de haute technologie, avec respectivement 47,7 % et 5,1 %. Pour le secteur des SFIC de haute technologie, la Suède était suivie de l'Islande (5,0 %), de la Finlande (4,6 %) et du Danemark (4,4 %). En d'autres termes, le secteur des SFIC de haute technologie était le plus développé dans les pays de l'Europe du Nord.

En comparaison, moins de 2 % des personnes employées au Portugal et en Roumanie exerçaient leur profession dans le secteur des SFIC de haute technologie.

L'emploi dans le secteur des SFIC a augmenté entre 2001 et 2006, non seulement au niveau communautaire (2,9 %) mais aussi dans chacun des États membres.

L'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie a lui aussi augmenté dans l'UE (1,0 %), mais à un taux moindre que dans le secteur des SFIC (2,9 %). La Pologne (8,9 %) et l'Espagne (6,5 %) ont enregistré les plus fortes croissances. Toutefois, douze États membres ainsi que l'Islande, la Norvège, la Suisse et la Croatie ont connu une diminution de l'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie.

Si l'emploi des femmes au niveau communautaire était largement supérieur à la parité dans le secteur des SFIC (60,4 %), l'inverse était vrai dans le secteur des SFIC de haute technologie (32,9 %).

À l'exception de Malte, tous les pays dépassaient la parité hommes-femmes dans le secteur des SFIC, mais la Lituanie était le seul pays à employer plus de 50 % de femmes dans le secteur des SFIC de haute technologie.

Tableau 5: Emploi dans le secteur des SFIC et des SFIC de haute technologie, en milliers, en pourcentage de l'emploi total, pourcentage des femmes en 2006 et TCAM 2001-2006 ⁽¹⁾, UE-27 et pays sélectionnés

	Services à forte intensité de connaissance				Services à forte intensité de connaissance de haute technologie			
	en milliers	en % de l'emploi total	TCAM 2001-2006	% de femmes	en milliers	en % de l'emploi total	TCAM 2001-2006	% de femmes
UE-27	67 358 s	32,5 s	2,9 s	60,4 s	6 793 s	3,3 s	1,0 s	32,9 s
BE	1 621	38,4	1,4	58,9	158	3,7	-0,8	28,6
BG	683	22,0	1,4	64,9	80	2,6	1,5	47,4
CZ	1 209	25,1	1,4	63,6	142	2,9	-1,2	43,1
DK	1 220	43,5	1,0	62,6	123	4,4	-1,7	33,9
DE	12 715	34,1	2,4	60,6	1 294	3,5	2,0	32,4
EE	185	28,6	2,8	69,1	16	2,5	-3,6	:
IE	654	34,0	4,5	61,3	69	3,6	-0,6	30,5
EL	1 109	25,0	3,8	52,8	88	2,0	5,2	31,0
ES	5 514	27,9	6,7	56,9	589	3,0	6,5	31,6
FR	8 928	36,1	1,5	61,7	929	3,8	-0,8	36,8
IT	6 975	30,4	4,0	55,8	702	3,1	1,5	34,4
CY	101	28,3	4,3	60,1	7	2,0	4,5	31,1
LV	277	25,5	3,1	68,8	27	2,5	5,5	48,9
LT	383	25,6	0,8	70,2	31	2,1	1,7	54,0 u
LU	85	43,5	5,1	54,7	6	3,3	2,5	27,0
HU	1 117	28,4	1,9	64,6	134	3,4	1,6	40,5
MT	47	31,0	2,9	47,9	5	3,1	2,5	:
NL	3 432	42,0	1,3	59,5	312	3,8	-1,4	26,1
AT	1 194	30,4	2,0	59,6	108	2,8	-0,8	28,5
PL	3 589	24,7	4,0	65,9	346	2,4	8,9	39,5
PT	1 171	23,1	3,5	63,2	94	1,9	5,3	32,7
RO	1 356	14,6	2,7	63,0	150	1,6	-0,7	46,3
SI	250	26,2	3,5	63,0	26	2,7	1,1	28,6
SK	573	24,9	1,3	65,4	59	2,6	-1,6	43,7
FI	1 011	41,1	1,5	65,8	113	4,6	1,3	36,2
SE	2 111	47,7	1,1	62,5	224	5,1	-0,1	31,7
UK	12 126	43,0	1,9	59,8	1 186	4,2	-1,6	24,2
IS	70	43,1	2,0	64,6	8	5,0	-1,8	37,0
NO	1 042	45,7	1,2	62,8	91	4,0	-2,2	32,8
CH	1 665	41,3	1,7	55,4	153	3,8	-2,0	33,0
HR	363	23,0	2,5	62,2	33	2,1	-3,7	41,3 u

(1) Le TCAM est calculé sur la base de l'emploi exprimé en milliers

Source: Eurostat/statistiques sur la haute technologie

Exceptions à l'année de référence:

2005: BE, IE, IS et NO.

Exceptions à la période de référence:

2001-2005: BE, IE, IS et NO;

2002-2006: HR;

2004-2006: PL.

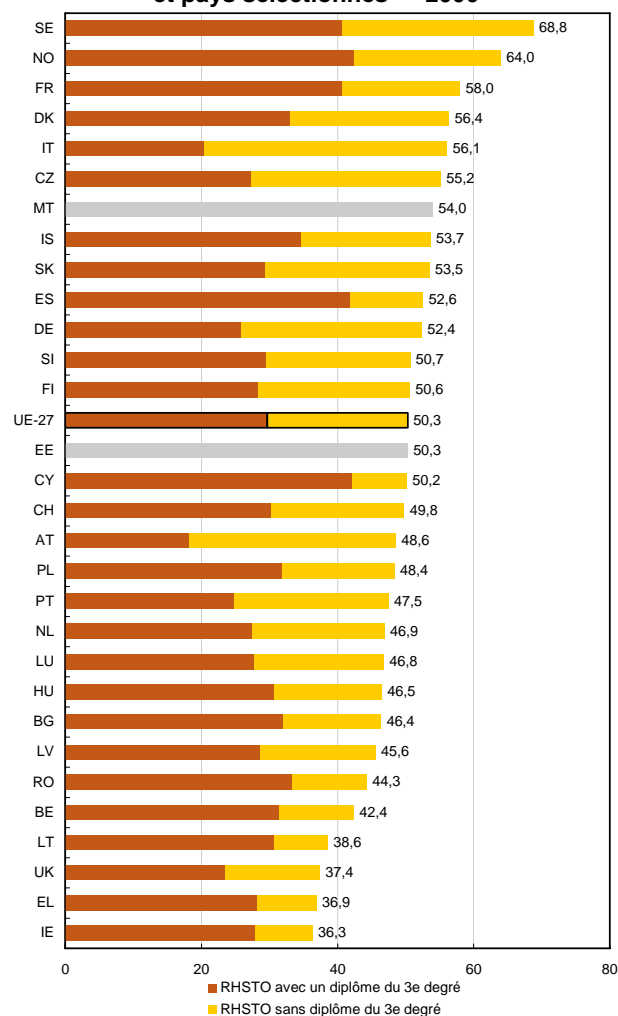
Les ressources humaines de la science et de la technologie exerçant une profession scientifique et technique (RHSTO) sont les personnes qui exercent des professions intellectuelles, scientifiques ou intermédiaires (voir les notes méthodologiques, p. 7). Le graphique 6 montre la part des RHSTO dans le secteur des SFIC de haute technologie et parmi ceux-ci la part avec un diplôme du troisième degré.

En 2006, la moitié (50,3 %) des personnes qui travaillaient dans le secteur des SFIC de haute technologie de l'UE étaient des RHSTO.

La Suède était en tête, la part des RHSTO y étant de 68,8 %. La Norvège affichait également une part supérieure à 60 %. La Lituanie, le Royaume-Uni, la Grèce et l'Irlande se trouvaient au bas du classement, avec moins de 40 %.

Si l'on ne considère que la part des spécialistes et des techniciens avec un diplôme du troisième degré, le classement est différent. La Norvège était en tête, suivie de Chypre, de l'Espagne, de la France et de la Suède.

Graphique 6: Nombre de personnes qui exercent une profession de spécialiste ou de technicien (RHSTO) dans le secteur des SFIC de haute technologie, UE-27 et pays sélectionnés — 2006



Source: Eurostat/statistiques sur la haute technologie

MT et EE: Aucun détail sur le niveau d'enseignement n'est disponible.

UE-27: Estimations d'Eurostat.

Exceptions à l'année de référence:

2005: BE, IE, IS et NO.

Parts élevées d'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie dans les régions capitales

Services à forte intensité de connaissance et innovations régionales: existe-t-il un lien «direct»?

Bien que nous soyons plongés dans une économie mondiale, l'innovation est à de nombreux égards un phénomène principalement régional, dans lequel les services, et notamment les services à forte intensité de connaissance (SFIC)⁽¹⁾, jouent désormais un rôle central.

Certaines études, comme celle réalisée par Makun et McPerson (1997), révèlent que les taux d'innovation sont plus élevés dans les régions où il existe une forte concentration de SFIC. Elles affirment que, malgré les changements technologiques, tels que l'essor de l'internet, dans la plupart des cas, les échanges interrégionaux de SFIC ne sont pas possibles, en raison de la nécessité d'établir des contacts «face à face» pour la diffusion de connaissances implicites.

Si nous ajoutons à cette nécessité le caractère local des relations entre fournisseurs et prestataires dans le secteur des services (Wood, 1991), nous pouvons en conclure que le niveau régional est le niveau le plus approprié pour l'étude du rôle des SFIC dans l'innovation.

En se fondant sur la théorie des «régions apprenantes», Strambach (1998) décrit deux types d'effets des SFIC: les effets directs et indirects. Les effets directs représentent le développement des innovations propres des SFIC, tandis que les effets indirects sont divisés en quatre groupes: le transfert de connaissances à travers la gestion des connaissances ou du savoir-faire technologiques spécialisés, l'intégration des différents stocks de connaissances et compétences, l'adaptation des connaissances existantes aux besoins spécifiques des clients et la production de nouvelles connaissances. [...]

Source: Congrès joint de l'Association européenne de science régionale (*European Regional Science Association, ERSA*) et de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), 2007.

⁽¹⁾ Les industries reprises dans le groupe des SFIC sont celles décrites par Eurostat comme des «services à forte intensité de connaissance de haute technologie».

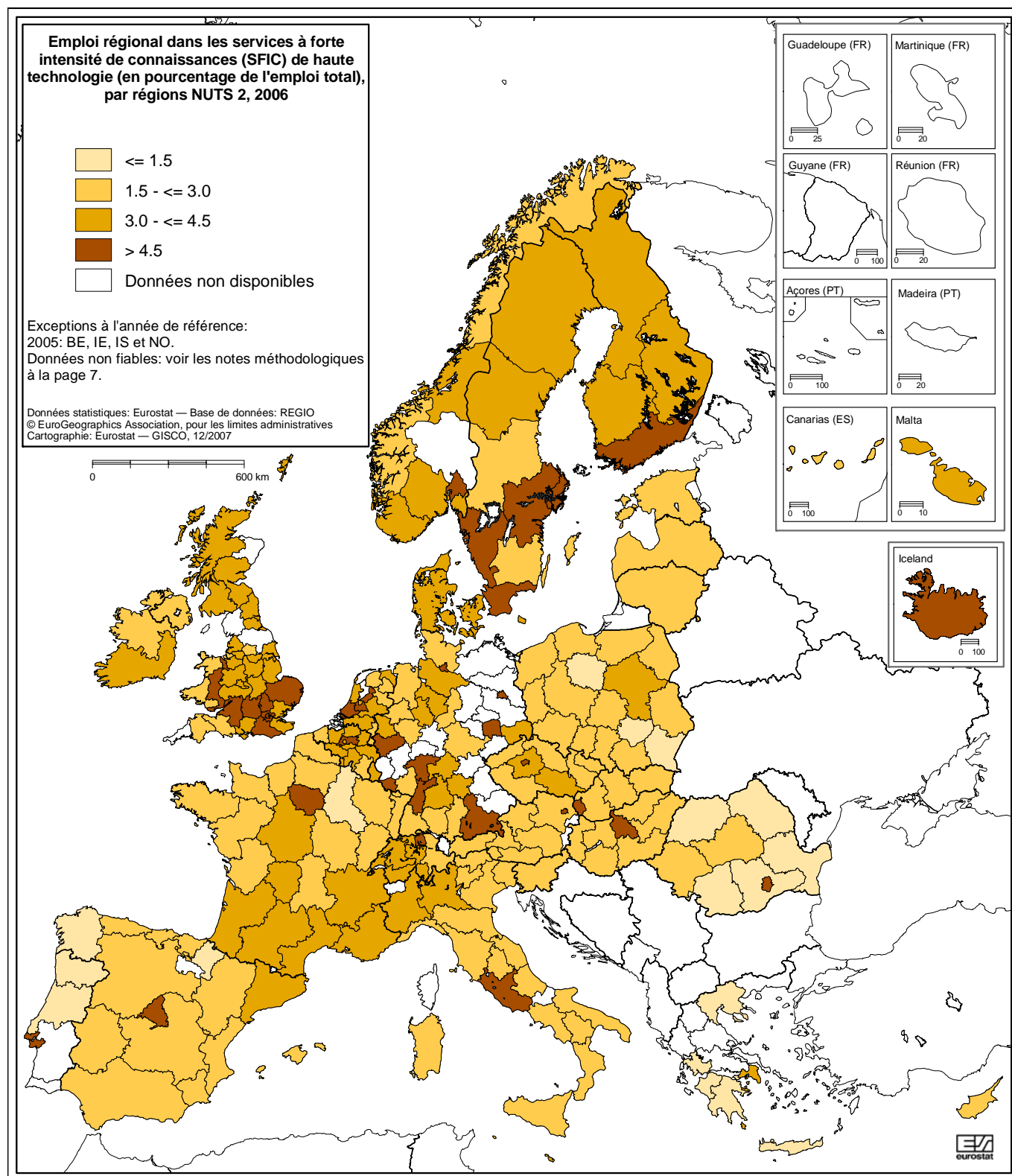
La carte 7 présente une vue d'ensemble des parts d'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie en 2006 dans les régions de l'UE et de l'AELE (niveau NUTS 2).

Avec près d'un dixième de l'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie (9,2 %), la région de Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire (Royaume-Uni) était largement en tête.

Plusieurs régions qui présentaient des parts élevées d'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie étaient en fait des régions capitales. C'était le cas par exemple pour Stockholm (Suède), Oslo og Akershus (Norvège), l'Île de France (France) et la Comunidad de Madrid (Espagne).

Outre les régions capitales, les régions qui possédaient un taux élevé d'emploi dans le secteur des SFIC de haute technologie étaient situées pour la plupart en Allemagne, au Royaume-Uni et en Europe du Nord. En revanche, le secteur des SFIC de haute technologie employait en général moins de personnes en Europe du Sud et de l'Est.

Carte 7: Emploi régional dans le secteur des SFIC de haute technologie en pourcentage de l'emploi total — 2006



➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Classification des services à forte intensité de connaissance de haute technologie

Eurostat définit les codes de la NACE rév. 1.1 suivants comme des secteurs de services à forte intensité de connaissance (SFIC) et de SFIC de haute technologie:

Services à forte intensité de connaissance (SFIC)	61 Transports par eau;
	62 Transports aériens;
	64 Postes et télécommunications;
	65 à 67 Activités financières;
	70 à 74 Immobilier, location et services aux entreprises;
	80 Éducation;
SFIC de haute technologie	85 Santé et action sociale;
	92 Activités récréatives, culturelles et sportives.
	64 Postes et télécommunications;
	72 Activités informatiques;
73 Recherche et développement.	

Pour plus de détails sur la classification NACE, veuillez consulter le site web <http://ec.europa.eu/eurostat/ramon>.

Sources

Les indicateurs économiques sont tirés des statistiques structurelles sur les entreprises (SSE). Les données sur l'emploi proviennent de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT).

Définitions

Nombre d'entreprises: nombre d'entreprises actives pendant au moins une partie de la période de référence.

Le **chiffre d'affaires** comprend les montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers; il comprend tous les impôts et taxes grevant les biens ou services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par l'unité à ses clients et des autres impôts déductibles assimilés et directement liés au chiffre d'affaires; il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) qui sont répercutées sur le consommateur. Les remises, ristournes et rabais accordés aux clients ainsi que la valeur des produits retournés sont à déduire.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le revenu brut des activités d'exploitation une fois pris en compte les subventions d'exploitation et les impôts indirects. Elle correspond au chiffre d'affaires, augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitations, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et services et des autres taxes sur les produits liés au chiffre d'affaires mais non déductibles et des impôts et taxes liés à la production. Elle peut aussi être obtenue en ajoutant à l'excédent brut d'exploitation les dépenses de personnel.

La **valeur de la production** mesure le montant de ce qui a été effectivement produit par l'unité observée. Connue à partir notamment des ventes, elle prend en compte les variations de stocks et les activités de revente de biens et de services. La valeur de la production se définit comme le chiffre d'affaires corrigé de la variation des stocks (de produits finis, de travaux en cours et de biens ou services achetés à des fins de revente), diminué des acquisitions de biens et services destinés à la revente, augmenté de la production immobilisée, et augmenté des autres produits d'exploitation (à l'exclusion des subventions). La valeur de la production exclut les recettes et les dépenses inscrites dans les comptes d'entreprise sous les postes «Produits/charges financiers» et «Produits/charges exceptionnels».

Les **investissements bruts en biens corporels** correspondent aux investissements réalisés pendant la période de référence dans tous les biens corporels. Sont concernés ici tous les biens corporels, nouveaux ou existants, achetés auprès de tiers ou produits pour compte propre (c'est-à-dire la production immobilisée des biens corporels) et dont la durée d'utilisation est supérieure à un an. Ces biens corporels comprennent aussi les «non-produits», tels que les terrains. Sont également exclus les investissements en immobilisations incorporelles ainsi que les actifs financiers.

L'**excédent brut d'exploitation** correspond à l'excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main-d'œuvre rémunérée. Il correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs diminuée des coûts de personnel. Il s'agit du solde disponible qui permet de rémunérer les investisseurs et les bailleurs de l'unité considérée ainsi que de payer les impôts et de financer tout ou partie de ses investissements.

L'**emploi** regroupe les personnes âgées entre 15 et 74 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou qui n'ont pas travaillé, mais avaient un emploi ou une activité dont elles étaient temporairement absentes.

Les **ressources humaines de la science et de la technologie exerçant une profession scientifique et technique (RHSTO)** sont les personnes qui exercent une profession scientifique et technique [codes 2 ou 3 de la CIP-88 (COM)]. Le code 2 regroupe les *professions intellectuelles et scientifiques* et le code 3 les *professions intermédiaires*. Les RHSTO du troisième degré ont terminé avec succès des études du troisième degré (niveaux 5a, 5b ou 6 de la CITE 97).

NUTS

Dans la présente publication, les données régionales sont présentées conformément à la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS), au niveau NUTS 2. Pour de plus amples renseignements sur la classification NUTS, consulter le site web:

<http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/>

Qualité des données sur l'emploi

Les lignes directrices sur la qualité des données établies par l'EFT sont appliquées à la base de données sur les industries de haute technologie et les SFIC. Les données régionales dont la qualité n'était pas suffisante pour en permettre la publication sont dès lors considérées comme non disponibles.

Les données régionales classées comme non fiables mais pouvant être publiées dans la carte 7 sont:

AT21, AT32, AT33, BE34, BG12, BG13, CH07, ES13, ES22, FR21, FR25, GR23, GR25, GR43, ITD1, ITD2, ITF5, NL12, NL13, NL23, PL31, PL32, PL33, PL34, PL42, PL43, PL52, PL61, PL62, PL63 et RO41.

Abréviations et symboles statistiques


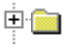


TCAM	Taux de croissance annuel moyen
RHSTO	Ressources humaines de la science et de la technologie exerçant une profession scientifique et technique
SFIC	Services à forte intensité de connaissance
s	Estimations d'Eurostat
u	Manque de fiabilité en raison de la taille réduite de l'échantillon
:	Non disponible

Les données figurant dans le présent numéro de Statistiques en bref reflètent la disponibilité des données de la base de référence d'Eurostat au 28 novembre 2007.

Pour en savoir plus :

Données :

Science et technologie

-  Secteurs de haute technologie et services à haut niveau de savoir
-  Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir: statistiques économiques au niveau national
-  Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir: statistiques sur l'emploi au niveau national et régional
-  Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir: statistiques de science et technologie au niveau national et régional

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui :
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info@publications.europa.eu

Le présent document a été rédigé en collaboration avec Sammy Sioen.